

La constitution

choisir, nous aurons à trancher sur le degré de liberté que le prochain Canada reconnaîtra à ses citoyens.

● (2020)

[Traduction]

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, après avoir suivi les débats de lundi, de mardi et ceux moins longs de mercredi, je voudrais tout d'abord faire remarquer la haute qualité des interventions qui, et il devrait toujours en être ainsi, surpassaient celles des 25 dernières années. Cela ne signifie pas que tous les discours étaient de haute qualité, mais je trouve qu'il faudrait revenir sur la tenue qui a caractérisé la plupart d'entre eux. Par haute qualité, j'entends la sincérité et la réflexion dont ces discours étaient empreints. Cela confirme que, comme chaque fois qu'on aborde un sujet comme la constitution, il y a lieu de beaucoup réfléchir pour se faire une opinion parmi les questions qui sont soulevées, non pas pour la première fois, c'est vrai, mais disons pour la première fois depuis dix ou douze ans.

La question constitutionnelle a eu la vedette pendant les années trente. Lorsqu'il est apparu clairement que les provinces les plus faibles n'arrivaient pas à supporter les conséquences économiques et sociales d'une récession mondiale aussi bien que les provinces plus riches dans la structure qui existait alors, nous avons agi après de nombreuses discussions et nous avons créé la commission royale d'enquête qui était présidée par MM. Rowell et Sirois. C'est ainsi que naquit le principe de la péréquation.

Maintenant, c'est-à-dire 40 ans plus tard, les Canadiens s'aperçoivent qu'il est temps de remettre le sujet sur le tapis. Je pense que nous devons être reconnaissants envers le premier ministre (M. Trudeau) d'avoir proposé de permettre à tous les députés de prendre la parole au cours de ce débat. Celui-ci durera un certain temps. Étant donné la qualité des discours que nous avons entendus, je pense que ce serait une erreur de sa part que de changer d'avis.

Je tiens à signaler le discours du très honorable chef de l'opposition (M. Clark), surtout les cinq dernières minutes. J'ai observé les réactions des députés assis en face de lui et derrière lui que je voyais mieux sur l'écran de contrôle.

Tous les députés observaient attentivement quand mon chef en est arrivé à la conclusion que même si tous les partis veulent le rapatriement parce que c'est une question de fierté nationale et même si tous les partis sont tout disposés à examiner quelles réformes il est possible d'apporter à la constitution, il nous faut être conscient de l'importance de l'article 42. L'argument a semblé porter, non seulement d'après l'attitude des députés, mais grâce à l'effet de choc ressenti dans tout le pays, car le peuple a reçu une nouvelle dose de la médecine qui lui avait été administrée lors de la conférence des premiers ministres.

La situation à la conférence des premiers ministres était la suivante: le pays tout entier s'était fait dire, par le biais de toutes les techniques modernes connues de communication, que le premier ministre allait faire face à un front commun des premiers ministres provinciaux, qui étaient tous contre lui. Quand nous avons vu et entendu le déroulement de la conférence à la télévision et à la radio, nous avons trouvé au contraire dix hommes sincères et compétents qui exprimaient différents points de vue fort valables. De toute évidence, il n'y avait pas entente entre le premier ministre fédéral et ceux des

provinces, mais il n'était pas question d'affrontement global ou de front commun.

Les Canadiens étaient fiers qu'il y ait des divergences, car ils comprenaient instinctivement qu'il s'agit d'un problème très complexe et très important. Ils étaient fiers que des hommes puissent exprimer avec autant de sincérité et de compétence des points de vue diversifiés, et ils savaient que le Canada était entre bonnes mains.

● (2030)

Au lieu de considérer ce désaccord entre les provinces comme un signe de faiblesse, on devrait plutôt l'interpréter comme un signe de vigueur. Il est inévitable que les gens aient des points de vue différents parce qu'à l'heure actuelle, personne au monde n'est absolument sûr de la meilleure voie à suivre en matière constitutionnelle.

Prenons le concept du fédéralisme. A l'heure actuelle, ce terme est employé ouvertement et avec fierté, mais cela ne date que de quelques années. Quand le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) a fait savoir qu'il appuyait un système fédératif, pour la première fois de nombreux Canadiens savaient précisément ce qu'il voulait dire. Ils ont admis une idée qu'ils ont toujours tenue pour véridique, soit qu'il s'agissait du même concept que celui mis de l'avant en 1867. En tant que Canadiens, nous savions en 1867 qu'il serait impossible de diriger comme un État unitaire un pays aussi diversifié et aussi vaste sur le plan géographique. La même opinion a prévalu en 1787 aux États-Unis quand des hommes comme Alexander Hamilton, chef de file des partisans d'un gouvernement central fort, après des discussions tenues à Philadelphie, ont opté pour la première fois dans l'histoire pour cette unique forme de gouvernement qu'est le régime fédératif.

Notre régime fédéral s'inspire d'un principe que nous savons d'instinct être le bon... toujours s'efforcer de rapprocher le gouvernement du peuple. C'est la recette des bons gouvernements. Il faut qu'il y ait un gouvernement central fort, mais vous ne pouvez avoir un gouvernement central fort que lorsque vous faites tout en votre pouvoir pour rendre les autres paliers de gouvernement aussi puissants que possible. Tel est le concept sur lequel repose le fédéralisme.

Il n'y a pas de pacte dans un système fédéral pas plus qu'il n'existe de pacte dans un corps humain. Un bras est un bras et c'est tout; il fait partie du corps et on ne peut pas demander au bras de s'en aller dans un autre sens ni d'être différent. Je tiens simplement à dire que la notion du fédéralisme a été résumée par le chef de l'opposition en une ou deux phrases de façon plus convaincante et plus claire qu'il m'ait jamais été donné d'entendre.

Le discours en question a impressionné beaucoup de députés et je me dois de signaler le discours du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom). Il m'a vraiment surpris. Je l'écoute de temps à autres depuis dix ou douze ans et voici que brusquement je l'entends se prononcer en termes non équivoques en faveur de la vision du fédéralisme qu'épouse le chef de l'opposition, il m'a donc fallu écouter très attentivement.

La Chambre ne comprend peut-être pas l'importance de ce discours, mais pour quelqu'un de la Saskatchewan, où la confrontation politique existe depuis 50 ans, il est vraiment extraordinaire d'entendre un socialiste dire qu'il croit en un régime fédératif où le gouvernement devrait, dans la mesure